

INAUGURATION DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Ouverte au public depuis le 1^{er} décembre, la Maison France Services a officiellement été inaugurée vendredi dernier, dans un format réduit imposé par les restrictions sanitaires, en présence de Kevin Mazoyer, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, de Charles Chivilo, représentant La Poste et de Nicolas Roux, représentant la MSA, ainsi que des représentants des entreprises et opérateurs partenaires, aux côtés des élus de la commune. Cet établissement permettra aux usagers d'être accompagnés dans leurs démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. Des outils informatiques sont à disposition pour réaliser toutes ces démarches. Couplée avec l'agence postale communale et accolée aux locaux de l'association Vivre Ensemble en Salanque, la Maison France Services optimisera la qualité de vie des torreillans. Le réveil du cœur de ville franchit ainsi une nouvelle étape avec l'ouverture de ce poumon administratif et social formant avec la mairie, la médiathèque Claude Blazy et le Cube, un quadrilatère d'or des services d'accueil.

La Maison France Services vous accueille les lundis et mardis de 9h à 12h, les mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que les vendredis de 9h à 13h. Plus d'infos : 04 30 44 09 26.



LES ÉCHOS DU CONSEIL



Pour la dernière séance du conseil municipal de l'année 2021, l'ordre du jour était plutôt dense. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : comme chaque année depuis le transfert des compétences voirie et tourisme, plusieurs conventions relatives à l'organisation des services ont été approuvées, afin d'encadrer les temps partagés des agents, entre la mairie et la communauté urbaine. La convention de regroupement de communes avec Perpignan Méditerranée Métropole a également été validée pour permettre à la commune de valoriser des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). **ANIMATIONS** : les demandes de subventions auprès du département ont été autorisées pour le festival Jazz à Juhègues et Les Conviviales. **POLICE** : le conseil municipal a approuvé la création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Perpignan Méditerranée Métropole. **FINANCES** : la dernière décision modificative du budget a été validée, afin d'ajuster les dépenses et les recettes. **RESSOURCES HUMAINES** : la création d'un emploi non permanent dans le cadre du dispositif "conseiller numérique France Services" a été décidée, pour une durée de 2 ans. **ENFANCE-JEUNESSE** : concernant le partenariat avec la CAF, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) souscrit par la commune depuis 2009 sera remplacé par la Convention Territoriale Globale (CTG) en 2022. **URBANISME** : un avenant à la convention portant instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme par le service instructeur de la ville de Perpignan a été approuvé, en vue de la dématérialisation des demandes, prévue au 1^{er} janvier prochain. *L'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet de la ville.*

AVENUE JOFFRE

À compter d'aujourd'hui, vendredi 17 décembre, en milieu de matinée, le pont de l'Agly rouvre à la circulation dans les deux sens sur la portion de l'avenue Joffre allant jusqu'à la rue Frédéric Bartholdi, uniquement pour les deux-roues et les véhicules légers (moins de 3,5 tonnes). Une déviation de proximité est mise en place via les rues Bartholdi, de Lesseps et l'avenue Fresne permettant de rejoindre le giratoire du lotissement de la Tuilerie, et ce, jusqu'à l'achèvement des travaux prévus à la fin du mois de janvier 2022.

"NOËL MAGIQUE À TORREILLES" : ÇA COMMENCE CE SOIR!



Du 17 décembre au 2 janvier prochains, la municipalité et les commerçants de Torreilles vous invitent à vivre la magie des fêtes avec de beaux moments festifs et conviviaux à partager dans un village de 14 chalets de Noël en cœur de ville ! Tous les jours, de 11h à minuit, rendez-vous sur la place Louis Blasi avec au programme : dégustations, restauration, animations pour petits et grands, jeux gonflables, soirées musicales et concerts... De beaux rendez-vous pour passer les fêtes à la torreillanne !

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE



* Vendredi 17 décembre - 18h : Soirée d'ouverture officielle du "Noël magique à Torreilles" ! Un premier moment convivial à partager dans les chalets gourmands des commerçants au son de DJ David Zamora.

* Samedi 18 décembre - Festi'nadal : 16h, spectacle de Noël pour enfants dans la cour de l'école élémentaire Jules Verne proposé par la troupe "Les Oiseaux de Nuit", mettant en scène la princesse "Rayponce" dans une histoire magique (gratuit) - 18h, rendez-vous sur la place Louis Blasi avec les Toon's pour une boom de Noël avec distribution de cadeaux et jeux en bois - vers 18h15, arrivée du Père Noël - Soirée : groupe "The French Touch NZ"

* Dimanche 19 décembre - 12h, concert avec Mademoiselle Co - 17h30, Concert de Noël à l'église - Gospel avec "The Gourmets Vocal Quartet" (10€/8€). Infos et réservation : 04 68 28 41 10 - www.torreilles.festik.net - soirée : groupe Strike

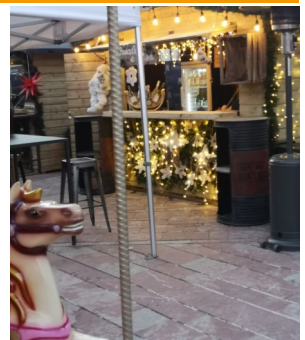
* Lundi 20 décembre - Soirée : Saxophoniste Séb & DJ Kranf

* Mardi 21 décembre - Soirée : groupe "K-méléon"

* Mercredi 22 décembre - Soirée : DJ David Zamora

* Jeudi 23 décembre - Soirée : groupe "Lemon Grass"

* Vendredi 24 décembre - Journée chants de Noël (fermeture des chalets à 18h)



Manifestations organisées dans le respect des directives sanitaires en vigueur (sous réserve d'évolution) - Pass sanitaire obligatoire.

SCR XV AU REPOS POUR UN MOIS !

À la suite du match à Lèguevin, reporté au 13 février 2022, à cause des intempéries, nos seniors sont au repos jusqu'au 16 janvier, date à laquelle ils iront à Tournefeuille jouer la première rencontre de la phase retour. En attendant, ils continueront à s'entraîner régulièrement. LE PÔLE JEUNES : les juniors se sont imposés à Pollestres contre l'Union Catalane sur le score de 31/9 avec un point de bonus. Ils vont poursuivre leurs séances physiques jusqu'à la reprise fixée au 9 janvier. Les cadets vont disputer

leur dernière partie, samedi à Perpignan, contre leurs homologues du nouveau club Grand Perpignan (stade Alcover, 14h). L'ÉCOLE DE RUGBY a reçu, "en grand" le Père Noël, mercredi et va goûter des vacances bien méritées. PRÉPARONS LES FÊTES : des chalets de Noël à Torreilles et Canet, une Noche des Neiges à Sainte Marie... tout est prêt pour accueillir joueurs, dirigeants et supporters sur les places des trois villages de l'Entente. La semaine prochaine nous ferons un bilan sportif à la trêve. LCA

RIFLE DE L'ÉCOLE DE RUGBY

Dimanche 19 décembre, l'école de rugby de la SCR-XV organise une grande rifle à 15h, à la salle communale de Sainte Marie la Mer. De nombreux lots sont à remporter : bons d'achats de 150€, télévision LED, enceintes Bluetooth, paniers garnis, places de l'USAP et bien plus encore ! Venez passer un agréable moment en soutenant nos petits rugbymen. Pass sanitaire exigé.

PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Dans le cadre d'une formation sur le thème "Paysage et biodiversité", la ville a été sollicitée pour mettre en lumière des actions où l'aménagement paysager est au service des écosystèmes. La convention européenne de Florence définit le paysage "comme une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations".

Florence Dessales, responsable du Conservatoire du Littoral Languedoc-Roussillon et Cécile Margail, adjointe déléguée à l'urbanisme et à la transition écologique, ont illustré cette définition par le biais de la problématique de l'érosion de notre trait de côte qui remodèle nos plages et oblige à accompagner ce changement, ainsi que par les aménagements réalisés sur le cœur de station, témoins d'une volonté de s'inscrire dans une démarche de tourisme durable. C'est donc sous des températures hivernales que techniciens et élus de la région ont découvert les nouvelles perspectives paysagères offertes par la réappropriation d'un espace naturel, notre ancien parking et sa renaturation ; la création d'une aire de stationnement paysagère en parfaite harmonie avec son environnement et d'une rambla comme axe de transition paysagère entre la plage et le reste de la station particulièrement appréciée par nos concitoyens. Une après-midi très rafraîchissante au service de nos paysages !



SOLIDARITÉ POUR LE TÉLÉTHON



Ces deux dernières semaines, les associations et la jeunesse torréillanne se sont mobilisées pour le Téléthon. Différents choix s'offraient à chacun pour y participer : cours de gym, de yoga ou de texas country pour les plus curieux, vente de gâteaux et buvette pour les gourmands, tournoi de pétanque ou balade à vélo pour les sportifs, opération ramassage de déchets pour les plus motivés, tandis que les élèves de l'école Jules Verne ont affronté le froid lors de la traditionnelle course du muscle. Toutes ces actions auront permis de récolter 1581€ en faveur de l'AFM Téléthon. Merci à tous pour cette belle preuve d'implication et de générosité.

L'EXTRAORDINAIRE HISTOIRE DE L'ÉPAVE PORT- VENDRES 1

Jeudi dernier, au Cube, la municipalité a proposé au public, de se plonger dans la passionnante histoire de "l'épave Romaine Port-Vendres 1" datant de 400 ans après J.C. Victoria Magenti, chargée du Patrimoine culturel maritime du Parc naturel marin du golfe du Lion, a fait revivre, pas à pas, la découverte et la restauration de ce fabuleux navire, avec passion et moults détails. Le film documentaire d'une douzaine de minutes, conçu par Aurélie Alboret, commenté par Victoria Magenti, a fortement intéressé le public et a permis de mieux comprendre l'histoire de ce navire et de sa route maritime supposée, s'il n'avait pas sombré à l'entrée de l'anse de Port-Vendres. En parallèle, l'exposition de photos sous-marines sera visible jusqu'au 7 janvier.



ÉLECTIONS : INSCRIPTIONS DES JEUNES ATTEIGNANT 18 ANS

Seuls les jeunes atteignant leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 et recensés en mairie de Torreilles avant le 31 décembre 2021, pourront bénéficier d'une inscription d'office sur les listes électorales de la commune pour participer au scrutin de l'élection présidentielle. Sans quoi, les jeunes atteignant leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 qui n'auront pas été recensés en mairie de Torreilles avant le 31 décembre 2021, devront s'ils souhaitent voter à l'élection présidentielle, effectuer une démarche d'inscription volontaire jusqu'au vendredi 4 mars 2022, date de clôture des inscriptions sur les listes électorales pour cette élection.

Agenda sportif, festif, culturel

DU 3 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER :

> Expo : "Port-Vendres1, reflet d'épave", Le Cube

DU 17 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER :

> "Noël magique à Torreilles", tous les jours de 11h à minuit - place Louis Blasi (programme au recto)

SAMEDI 18 DÉCEMBRE :

> Spectacle de Noël*, 16h - cour de l'école Jules Verne (gratuit)

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE :

> Gospel de Noël*, 17h30 - église (10€)

MARCHÉS :

mardis et vendredis matin, place Louis Blasi

*Pass sanitaire obligatoire

INFOS PAROISSIALES

Messes : • Samedi 18 décembre : 17h à Torreilles • Dimanche 19 décembre : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à Clairà • Mardi 21 décembre : 17h à St Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 22 décembre : 17h à Le Barcarès • Jeudi 23 décembre : 17h à Clairà • Vendredi 24 décembre : 18h à Torreilles ; 20h à St Laurent (foyer rural) ; 22h à Le Barcarès.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

INFOS FERMETURES

L'ensemble des services municipaux ainsi que le Bureau d'Information Touristique au Cube, seront exceptionnellement fermés les vendredis 24 et 31 décembre après-midi.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la médiathèque fermera ses portes du 24 décembre au 3 janvier inclus. Toutefois, les ressources numériques restent accessibles aux abonnés sur le site www.mediatheques.perpignanmediterranee.metropole.fr. Les usagers auront aussi la possibilité d'emprunter deux ouvrages supplémentaires par carte afin que personne ne manque de lecture lors de cette semaine de fermeture. Plus d'infos : 04 68 52 33 41 ou mediatheque@torreilles.fr.

TRIBUNE LIBRE

Cf. n°1387. Certaines rues de Torreilles comportent une limitation de la vitesse à 30 km/heure et des stops. Or, on constate le non-respect de ces obligations ; c'est le cas, par exemple, de l'avenue de la Salanque, où ce problème m'a été signalé à plusieurs reprises. Parfois même, des rues sont remontées par les véhicules en sens interdit. Ces incivilités existent depuis longtemps. Malheureusement, elles sont toujours d'actualité. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.